

PROCES-VERBAL du  
Conseil de la Communauté de Communes du Pays Fertois  
Réunion du VENDREDI 14 OCTOBRE 2011 à 19 h 30

Etaient présents :

BASSEVELLE	BUSSIÈRES	CHAMIGNY
<b>M. RICHARD Bernard</b>	<b>M. VALLEE Marc</b>	<b>Mme BELDENT Jeannine</b> M. PIERRE Bernard-Jean
CHANGIS SUR MARNE	CITRY SUR MARNE	JOUARRE
M. GARET Sébastien (suppléant de <b>M. SUSINI Jean-Paul</b> ) M. CLEMENT Henri	M. COLLET Jacques M. PICHON Alain	
LA FERTE S/ JOUARRE	LUZANCY	MERY SUR MARNE
<b>Mme PIERRE Nathalie</b> Mme ADELINÉ Dominique Mme ETHEVE Claudia M. ROUCOU Jean M. JUBERT Flora M. FUMERON Emmanuel	Mme MARIE Gisèle (suppléante de <b>M. FORTIER Patrick</b> ) Mme DELAMOTTE Isabelle	<b>M. DELAITRE Michel</b>
NANTEUIL SUR MARNE	PIERRE LEVEE	REUIL EN BRIE
M. CAMELOT Jean-Pierre	<b>M. BOISNIER Gérard</b>	M. GEOFFROY Denis
SAACY SUR MARNE	SAINTE AULDE	SAINT JEAN LES DEUX JUMEAUX
<b>Mme ROBCIS Josselyne</b> M. BOUVRANDÉ Jean-Claude suppléant de (M. HENNEQUIN Sébastien)	<b>M. GEIST Gérard</b>	M. PATIN Lionel suppléant de ( <b>M. SPECQUE Claude</b> ) M. HINCELIN Hubert M. BOISDRON Patrick
SAMMERON	SEPT SORTS	SIGNY SIGNETS
<b>Mme KUPCZACK Danielle</b>	<b>M. ARNOULT François</b>	
USSY SUR MARNE		

Formant la majorité des membres en exercice.

**Délégués représentés par pouvoir :**

M. LESUEUR William par M. PIERRE Bernard-Jean  
M. BIMBI Eric par M. FUMERON Emmanuel  
M. CELERIER Daniel par Mme PIERRE Nathalie  
Mme COLONNA Françoise par Mme ADELINÉ Dominique  
M. ROMANOW Patrick par M. GEOFFROY Denis  
M. RIGAULT Pierre par Mme KUPZACK Danielle  
M. PRISE Guy par M. BOISNIER Gérard

**Délégués absents non excusés :**

M. GOULLIEUX Pierre de JOUARRE  
M. BOSDURE Dominique de JOUARRE  
M. FERON Sylvain de JOUARRE  
Mme BADDOUR Nawal de JOUARRE  
M. DE SOUSA Humberto de JOUARRE  
M. LAURENT Marc de JOUARRE  
Mme ABELOOS Edith de LA FERTE SOUS JOUARRE  
Mlle PERROTIN Claire de LA FERTE-SOUS-JOUARRE  
M. COUBEAU Ivan de LA FERTE SOUS JOUARRE  
Mme SUBLON Maud de LA FERTE SOUS JOUARRE  
M. CHERON Michel de SAACY SUR MARNE  
M. OUDARD Bernard d'USSY SUR MARNE

**Délégués absents excusés :**

M. LA GRECA Michel de JOUARRE  
M. MORET Jean-Claude de LA FERTE SOUS JOUARRE  
M. VANTYGHM Ludovic de LA FERTE SOUS JOUARRE  
M. FOURMY Philippe de SIGNY SIGNETS

\* \* \*

**ORDRE DU JOUR**

\* \* \*

**I - SERVICES GENERAUX :**

I – 1 ■ TEOM 2012 : Exonération en faveur des entreprises.

\* \* \*

☒ Informations diverses le cas échéant.

\* \* \*

Madame BELDENT remercie de leur présence les délégués pour ce conseil exceptionnel convoqué en urgence du fait d'un impératif de date (au 15 octobre) et des entreprises qui ont répondu très tardivement (soit le 11 et 12 octobre pour deux d'entre elles). Elle précise que compte tenu de l'urgence, le compte rendu du dernier conseil communautaire n'a pas été communiqué et sera approuvé lors de la prochaine séance.

Madame BELDENT explique qu'elle revient de la conférence de l'ADCF et informe les délégués que, suite à la loi sur la réforme des collectivités, il semblerait que différentes modifications devraient intervenir concernant :

- La pérennisation des syndicats liés aux affaires scolaires comme les RPI,
- La conservation du mode de scrutin par panachage aux élections municipales pour les communes de 1 500 habitants,
- Le maintien des présidents et vice-présidents des deux entités en cas de fusion d'intercommunalités.
- Un supplément de délai de trois à six mois, par rapport à la date butoir, pour l'adoption du SDCI.

\* \* \*

## SERVICES GENERAUX

◆ I – 1 - TEOM 2012 : Exonération en faveur des entreprises.

### Le Conseil Communautaire expose :

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- **Considérant que** la Communauté de Communes a la compétence de la collecte des ordures ménagères (les déchets ménagers et verts, les déchets encombrants, les déchets spéciaux, le tri sélectif : porte à porte c'est à dire les bacs bleus, et les bornes à verre). Elle a institué la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) par délibération du 29 septembre 2003, renouvelée chaque année,
- **Considérant que** la présente délibération a pour objet de se prononcer sur les demandes d'exonération au titre de la TEOM 2012,

### A L'UNANIMITE :

☐ **accorde** les exonérations sollicitées auprès de la Communauté de Communes pour l'année 2012, aux entreprises suivantes :

#### ■ **Commune de La Ferté sous Jouarre :**

- ⇒ Monsieur BUSCONI Jean, propriétaire du Château des Bondons – Camping des Bondons au 47 – 49 Rue des Bondons à La Ferté sous Jouarre (77260),
- ⇒ Société LE MEUBLE METALLIQUE, Messieurs DANNEAU Philippe et Benoît – 106 Rue Pierre MARX à La Ferté sous Jouarre (77260),
- ⇒ Société SODIFER (Etablissements LECLERC) – 19 Avenue de Rebais – BP 20076 – 77263 La Ferté sous Jouarre Cedex,
- ⇒ Société VANCE (Etablissement RENAULT) 12 Avenue Franklin Roosevelt – 77260 LA FERTE SOUS JOUARRE.
- ⇒ Société LIDL France – Parc Commercial des Cols Verts – Avenue Franklin Roosevelt – 77260 LA FERTE SOUS JOUARRE.

#### ■ **Commune de Reuil en Brie :**

- ⇒ Monsieur BUSCONI Jean, Propriétaire du Château des Bondons – Camping des Bondons à La Ferté sous Jouarre (adresse sur la commune de La Ferté sous Jouarre, mais terrain également sur Reuil en Brie),

#### ■ **Commune de Signy Signets :**

- ⇒ Société SEWA S.A. – La Hennequinerie à Signy Signets (77640),

#### ■ **Commune de Sept Sorts :**

- ⇒ Société BIG MAT Pillaud Matériaux – Z.I. du Hainault – Rue du Commerce à Sept Sorts (77260),
- ⇒ Société S.A. Véhicules Industriels - 70, avenue Franklin Roosevelt - Z.I. du Hainault –SEPT SORTS (77260), **sans l'appartement.**

⇒ Société SAS DUBONSORT (INTERMARCHE) ZI du Hainault – RN 3 – 77260 SEPT SORTS.

■ **Commune de Sammeron :**

⇒ Etablissement BRUNEAU – 77 Rue de Metz à Sammeron (77260),

■ **Commune de Saint Jean les Deux Jumeaux :**

⇒ FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE – 2 A6 – Rue du Maréchal Joffre – SAINT JEAN LES DEUX JUMEAUX (77660),

■ **Commune d'Ussy sur Marne :**

⇒ Entreprise LUCAS – 11 Chemin de Laval à Ussy sur Marne (77260),

☐ **autorise** la Présidente à signer tous documents nécessaires à cet effet.

\* \* \*

☒ **INFORMATIONS :**

- Madame BELDENT donne la date de la cérémonie des vœux de la Communauté de Communes, soit le 20 janvier 2012, qui aura lieu au gymnase des Picherettes.
- Elle rappelle la date de la réunion avec le cabinet ITEM concernant le PAVE, et propose que la prochain séance ait lieu le même jour soit le mardi 08 novembre 2011 ; les délégués donnent leur approbation.
- Monsieur RICHARD demande aux maires que lui soit communiquée leur date de cérémonie des vœux pour pouvoir officialiser le calendrier.

\* \* \*

L'ordre du jour étant épuisé, Madame BELDENT lève la séance à 20 h 00.



La Présidente,

J. BELDENT

Affichage du compte rendu

Le 18 OCTOBRE 2011

La Présidente,

J. BELDENT

